



La présente modification vise à :

VISITE FACULTATIVE DES LIEUX

Il est recommandé que le soumissionnaire ou un représentant de ce dernier visite les lieux où seront réalisés les travaux. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux, le 25 Juillet 2016 à 10 00 hrs. qui se tiendra au Fort Dufferin, accessible par l'entrée de la promenade Bonner (à côté du stationnement du Centre du patrimoine). Les insignes d'identité doivent être ramassés à la réception. Une pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement doit être présentée pour obtenir les insignes d'identité. On pourrait demander aux soumissionnaires de signer une feuille de présence. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite ou qui n'enverront pas de représentant. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite pourront tout de même présenter une soumission. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.